

L'EDITO

N°64

AVRIL 2016

« PRENEZ GARDE, V' LÀ LA JEUNE GARDE ! »

Le gouvernement, inquiet de la réaction inattendue des étudiants et lycéens, a esquissé un premier recul. Que penser de ce recul ? Il a essentiellement pour but de répondre aux recommandations de la CFDT, prête, au niveau confédéral, à trahir une fois de plus les travailleurs et ses syndiqués. On pourrait même se demander si le scénario n'avait pas été écrit d'avance pour démontrer l'existence du « dialogue social » et la volonté du gouvernement de répondre aux exigences des syndicats...

Quant aux mesures non modifiées, l'opposition des diverses organisations viendrait de ce que nous, salariés et étudiants, ne comprenons pas les énormes bienfaits des mesures de la loi El Khomri : on nous affirme en effet que faciliter les licenciements va créer des emplois, que faire travailler plus ceux qui travaillent déjà va réduire le chômage ! Quelle personne sensée peut croire à ces affirmations ? Par contre, le Medef, lui, a bien compris les avantages qu'il pourrait en retirer et lui et ses pareils hurlent à la mort à la simple idée que la loi soit « vidée de son contenu ». **Ils exigent qu'elle soit mise en application dans sa première mouture.** Le premier ministre, Manuel Valls, a estimé que la loi répond aux intérêts et besoins des salariés : nous savons tous, depuis longtemps, que ce qui est bon pour les salariés ne convient pas au Medef, et vice versa !

Après la pétition, dont l'énorme succès immédiat a surpris, les jeunes ont donné un premier élan aux mobilisations et les syndicats ont vite suivi : **l'action du 9 mars**, bien que décidée très tardivement, a démontré, par son ampleur, que la nocivité de la loi était bien comprise par une

grande partie du monde du travail. Même si les 17 et 24 mars n'étaient pas partout en France de même ampleur, la détermination de tous n'a pas faibli, **la journée du 31 en a apporté une éclatante démonstration, avec plus d'un million de personnes dans les rues.**

Il est important de signaler que, au sein des organisations se disant satisfaites des aménagements consentis par le gouvernement (aménagements à la marge, qui ne modifient nullement le fond néfaste, la philosophie de la loi) une partie des syndiqués n'approuvent pas leur compromission et se joignent, avec leurs drapeaux, à nos manifestations.

Le gouvernement s'arc-boute sur sa position, pour lui cette loi est absolument nécessaire et il affirme ne pas pouvoir en déroger. Nous avons déjà connu un tel acharnement : Villepin, et avant lui Juppé, « droit dans ses bottes », ont bien dû céder face la conjonction des salariés, actifs et retraités, et des jeunes, étudiants et lycéens. Après le camouflet de la lamentable affaire de la nationalité, **continuons à agir, à faire grandir la mobilisation pour obtenir le retrait pur et simple de la loi et, pourquoi pas, reconquérir ce que l'on nous a volé.**

« PRENEZ GARDE, VOUS LES SABREURS, LES BOURGEOIS, LES GAVÉS, V' LA LA JEUNE GARDE QUI DESCEND SUR LE PAVÉ »

(CHANT LA JEUNE GARDE, 1920)

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888- Fax. 0155826915
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Lionel KRAWCZYK
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0119 S 08416

DES MANIF'S PARTOUT EN FRANCE !



A l'image de la tour Eiffel, fermée pour cause de grève, la mobilisation pour le retrait du projet de loi El Khomri et l'écriture d'un Code du travail du 21^{ème} siècle a été un véritable succès. Au soir du 31 mars, la CGT a recensé près d'1,2 million de manifestants dans 120 villes avec plusieurs milliers d'arrêts de travail.

Il est probable que la loi El Khomri, avec ses excès et le danger qu'elle représente pour les jeunes et toutes les catégories de travailleurs (actifs, retraités, chômeurs), a permis de cristalliser et de faire surgir un mécontentement général jusqu'alors resté diffus. Ainsi, par exemple, les cheminots se sont mobilisés contre la loi El Khomri, mais ils ont également mis en avant leurs propres revendications.

Les manifestations du 9 avril ont réuni moins de participants, mais différents, beaucoup de familles avec enfants. Avant le **28 AVRIL, NOUVELLE JOURNÉE APPELÉE PAR LA CGT**, il convient de ne pas laisser retomber la mobilisation, y compris durant le congrès confédéral.



MESSAGE DE LA FSM AUX TRAVAILLEURS FRANÇAIS (EXTRAITS)

La Fédération Syndicale Mondiale, représentant actuellement 92 millions de travailleurs dans 126 pays, exprime sa salutation fraternelle et sa solidarité avec la classe des travailleurs, la jeunesse et le peuple de France qui ont participé aux grandes manifestations le 9 mars contre les mesures antipopulaires du gouvernement français (...).

PREMIÈRE VICTOIRE À CARBONE SAVOIE

Après 15 jours de grève reconductible 24 heures sur 24 et de blocus, avec 90 % de grévistes, les salariés de l'usine Carbone Savoie de Vénissieux et Notre-Dame-de-Briançon ont décidé de reprendre le travail, estimant avoir été entendus par leurs dirigeants. Le groupe Rio Tinto a accepté de discuter face à la détermination des grévistes.

DES MORTS CONTRE DES MILLIARDS

En février 2016, soit 7 ans après les événements, s'est ouvert le procès, en correctionnelle, de Total Petrochemicals suite à la mort de Jérôme Griffoul et Maximilien Lemerre, tués au travail, et les blessures de 6 autres salariés lors d'une explosion sur le site de Carling. Les débats, lors de l'audience, ont fait ressortir les graves manquements de Total à son devoir d'assurer la sécurité des salariés. Les experts pointent le shunt du détecteur de flammes-pilote du surchauffeur : une détection de flammes efficace aurait empêché la catastrophe. Le jugement est mis en délibéré jusqu'au 13 juin.

DANS LA PRODUCTION HYDRAULIQUE, Y A DE L'EAU DANS LE GAZ !

La raison d'être du libéralisme, et la concurrence « libre et non-faussée » vont nous conduire à la catastrophe !

C'est par un processus lancé de longue date, car c'est dès 1993, que la loi Sapin, (coucou, il était déjà là...), a rendu obligatoire tout appel d'offres notamment pour les collectivités, dans le but de prévenir la corruption et de garantir la transparence dans les procédures publiques. *C'est à mourir de rire, surtout lorsqu'on regarde aujourd'hui, de près comme de loin, le comportement de la classe politique aux affaires.*

Alors que les autres pays européens ont pris, dès le début des années 2000, des dispositions pour protéger leurs opérateurs nationaux, la France va être le seul pays à abandonner son secteur hydroélectrique à la concurrence !

Cette petite magouille risque de nous coûter très cher à tous, d'abord sur le plan technique, sachant que la production « EDF hydro » a l'avantage d'avoir sa matière première stockée derrière un barrage où il suffit d'appuyer sur un bouton pour fabriquer de l'électricité dans la minute qui suit, permettant ainsi de répondre

instantanément aux heures de pointe de la consommation nationale. Demain, avec la récupération des barrages par des grands groupes privés, il faudra leur demander de « turbiner » pour fournir EDF..., mais à quel prix ?

Dangereux également au plan économique puisqu'aujourd'hui les barrages hydrauliques sont amortis et que la production d'électricité, qui en sort, reste la moins chère de l'ensemble des autres types de la production d'EDF tout confondu, (nucléaire, charbon, fuel, éolien, solaire...). Les actionnaires crapuleux vont, sans aucun doute, faire monter les enchères, obligeant ainsi EDF à acheter au prix fort une énergie qui ne lui appartiendra plus, et sera par là-même, obligée de répercuter ce surcoût sur le prix de vente du Kw/heure aux consommateurs.

Quant aux conséquences écologiques, la casse de la production hydraulique et l'abandon du programme nucléaire raisonné, ajoutés à l'augmentation de la population, vont accroître l'utilisation des énergies fossiles et donc les émissions de gaz à effet de serre. En 2030, la France comptera plusieurs millions d'habitants de plus qu'en 2012 : sachant que 70 % de la consommation d'énergie provient des ménages, il est facile d'imaginer la suite...



BRÈVE HISTOIRE DU 1ER MAI

Le 1er mai, journée internationale de lutte des travailleurs, porte les espoirs de tous ceux qui essaient de vivre de leur travail. Pourquoi ce jour ?

A Chicago, le 1er mai 1886, une manifestation pour la journée de travail de 8 heures, est violemment réprimée : 6 morts et une cinquantaine de blessés. En mémoire de cet événement, la deuxième internationale décide, en 1889, de faire du 1er mai une journée de lutte à travers le monde, avec pour objectif la journée de 8 heures. En France, à Fourmies (Nord), les militaires ouvrent le feu sur les manifestants du 1er mai, faisant 10 morts et plusieurs dizaines de blessés. Parmi les morts, une jeune fille qui tenait dans ses mains un bouquet d'égantine que lui avait offert son fiancé. C'est en son souvenir que les manifestants ont alors arboré une égantine à la boutonnière. A partir de 1936, l'égantine est remplacée par un brin de muguet.

CONFÉRENCE DE L'UFR, 1^{ER} ET 2 JUIN 2016

Cette conférence, à laquelle participeront aussi le secrétariat fédéral et de nombreux actifs, est pour nous, retraités, l'occasion de définir notre stratégie

- ✓ **Pour faire entendre, et aboutir, nos revendications propres,**
- ✓ **Pour inciter à la continuité syndicale,**
- ✓ **Pour faire prendre conscience aux syndicats des actifs du rôle et de l'apport des retraités dans leur réflexion et leurs luttes.**

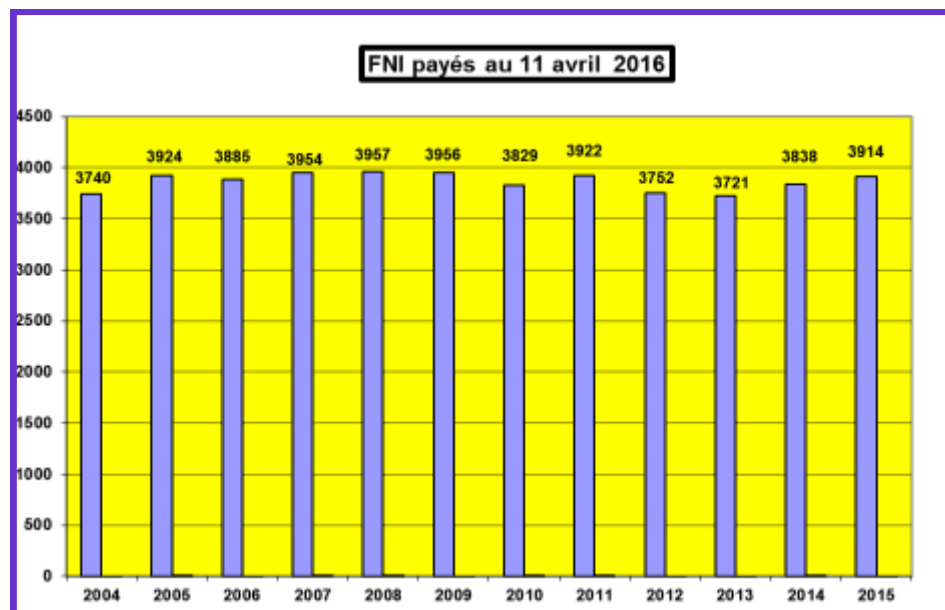
IL EST ENCORE POSSIBLE DE S'Y INSCRIRE, MAIS FAITES VITE !

L'AGENDA

18 AU 22 AVRIL, 51^{ème} congrès confédéral à Marseille

29 AVRIL, journée d'action contre la loi travail

1^{ER} ET 2 JUIN, conférence UFR à Balaruc



Le tableau parle de lui-même : l'année 2015 confirme largement la tendance à la hausse déjà observée en 2014, grâce d'une part au règlement des sections d'entreprises, grâce aussi au travail des multipro qui jouent le jeu de la répartition des cotisations par profession. Nous les en remercions ! Quant à l'année 2016, elle part doucement, seulement 730 FNI réglés en 3 mois : la plupart des bases ayant mis à jour l'année 2015, nul doute qu'elles vont profiter des assemblées générales pour faire en sorte que ce chiffre soit très vite dépassé.

La vie des sections

COMPTE RENDU DE LA CE DE L'USR DU NORD, 9 MARS 2016 (EXTRAITS)

- **QUESTIONNEMENT AUTOUR DE LA PARTICIPATION** de nombreux retraités lors des initiatives d'actions des actifs en termes de solidarité intergénérationnelle. Mais constat que nombreux sont les retraités que l'on ne retrouve pas lors des actions spécifiques des retraités.
- **BESOIN DE METTRE EN ŒUVRE LES DÉCISIONS** concernant l'organisation de débats publics sur la Sécurité sociale, la retraite, les services publics, les transports, etc... autour de la question primordiale « De quelle société avons-nous besoin pour pouvoir vivre dans de bonnes conditions quel que soit l'endroit du territoire où l'on habite ? ».
- **PRENDRE CONTACT AVEC LES SYNDICATS D'ACTIFS** pour échanger sur la continuité syndicale et sur les possibilités d'organiser des informations/formations sur la retraite en direction des adhérents, voire plus largement.
- **FAIRE VIVRE NOS PROPOSITIONS REVENDICATIVES**, notamment celles sur le pouvoir d'achat, d'autant que l'ensemble du matériel dont nous disposons permet le débat et la démonstration à la fois de la légitimité de nos revendications et de leur financement.
- **UTILISER TOUS NOS OUTILS** comme par exemple nos antennes INDECOSA pour gagner à l'expression du plus grand nombre (Loyers et charges locatives, les services publics, les transports, etc....)
- **POURSUIVRE LES INTERPELLATIONS** des médias comme nous l'avons fait dernièrement en direction de FR3 pour exiger de « libérer l'information » en organisant des débats contradictoires sur les retraites et la situation des retraités dans notre région.
- **POURSUIVRE ÉGALEMENT LES INTERPELLATIONS** des élus et pouvoirs publics sur toutes les questions.